

ALAIN FRUGIÈRE RÉÉLU PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES INSPÉ

L'Assemblée générale du Réseau des INSPÉ s'est tenue le 20 juin 2024 pour élire son nouveau bureau. Deux listes étaient soumises aux suffrages :

- *Faire réseau pour porter et défendre une formation universitaire professionnalisante des enseignants, des CPE et des PSyEn*, portée par Alain Frugière, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris
- *Pour une ambition universitaire et collégiale de la formation et de la recherche en INSPÉ*, portée par Sébastien Jakubowski, directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lille- Hauts-de-France, avec Pascale Brandt-Pomares (directrice de l'INSPÉ d'Aix-Marseille), Paolo Bellingeri (directeur de l'INSPÉ Normandie-Caen), Nathalie Magneron (directrice de l'INSPÉ Centre Val de Loire), Eric de Saint-Léger (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Versailles). Cette liste était soutenue par un collectif de 12 directrices et directeurs d'INSPÉ.

La liste portée par Alain Frugière a été élue au premier tour avec un score de 18 voix contre 15. Ce nouveau bureau est élu pour un mandat de deux ans et prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2024. La composition du bureau renouvelé est la suivante :

- **Alain Frugière** (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Paris), président
- **Nathalie Catellani** (directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens), vice-présidente en charge de la formation
- **Hamid Chaachoua** (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Grenoble), vice-président en charge de la recherche
- **Pierre Chareyron** (directeur de l'INSPÉ de l'académie de Lyon), vice-président en charge du pilotage et trésorier
- **Elsa Lang Ripert** (directrice de l'INSPÉ de Bourgogne), vice-présidente en charge des relations partenariales et secrétaire

UN BUREAU DANS LA CONTINUITÉ DU TRAVAIL RÉALISÉ DEPUIS 2013

La réussite de tous les élèves est l'objectif commun du R-INSPÉ. Pour cela, il porte une vision de la formation initiale des enseignants et des CPE à l'université, professionnelle, ancrée sur les recherches en et pour l'éducation, ouverte à l'international et qui s'inscrit dans un continuum de cinq ans. Cette formation initiale doit impérativement être articulée avec la formation continue dans laquelle les INSPÉ et l'ENSFEA ont toute leur place. Le bureau s'appuiera sur un bureau élargi et 4 commissions :

RECHERCHE

Le lien avec la recherche est essentiel pour les INSPÉ et l'ENSFEA, renforçant la légitimité de leur formation universitaire. Des enjeux majeurs sont identifiés : partager les stratégies d'accompagnement des enseignants et CPE des INSPÉ par la formation à la recherche ; intégrer les avancées de la recherche en éducation dans les maquettes de formation ; renforcer les collaborations inter- INSPÉ et avec d'autres institutions/réseaux de recherche comme le RTP-éducation ; améliorer la visibilité de la recherche, tant en ce qui concerne les domaines de recherche

développés par les enseignants-chercheurs que les projets de recherche dans lesquels les INSPÉ sont impliqués.

FORMATION

Dans un contexte de réforme, le R-INSPÉ affirme l'expertise des INSPÉ et de l'ENSFEA ainsi que l'importance d'équipes pluri-catégorielles. Il porte les principes d'une formation universitaire et professionnalisante, sur un continuum de formation Licence-Master pour l'ensemble des métiers d'enseignement et d'éducation, en tenant compte des spécificités des différents territoires. Nous continuerons à affirmer la place des INSPÉ dans le développement et le (co)portage avec les autres composantes de l'université de rattachement, voire des universités partenaires, dans la formation initiale des enseignants, des CPE et des psychologues de l'Education nationale. Dans le prolongement de la formation initiale, nous souhaitons accompagner les évolutions à venir de la formation continue en lien avec les EAFC.

PILOTAGE

Comprendre et appréhender la diversité et la complexité des INSPÉ et l'ENSFEA pour faciliter le travail des directeurs et directrices est l'un des rôles du réseau. C'est aussi la clef pour construire des propositions et porter des positions communes, ambitieuses et réalistes. Cette construction s'appuie sur une collégialité du pilotage du réseau lui-même qui permet de faire émerger les positions communes et de les intégrer dans une communication adaptée et réactive. La poursuite d'une gestion pérenne des moyens humains, logistiques et financiers est la condition de l'ensemble de ce travail.

RELATIONS PARTENARIALES

La dimension partenariale est un axe de développement stratégique pour le R-INSPÉ au service de chaque INSPÉ et de l'ENSFEA. Elle permet d'améliorer la qualité et l'attractivité des formations que nous portons, notamment en favorisant la mobilité à l'international de nos étudiants et personnels. Cette dimension partenariale renforce la reconnaissance de l'expertise des INSPÉ et l'ENSFEA dans le champ de la formation des enseignants au national comme à l'international. Conforter les accords-cadres existants et en développer de nouveaux pour permettre à tous de s'engager dans la coopération internationale est essentiel. Le Réseau porte un projet phare pour 2024 : la création d'un réseau francophone d'institutions de formation des enseignants (porté par le R-INSPÉ et soutenu par la DREIC et l'AUF).

Créé en 2013, le Réseau des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Réseau des INSPÉ) est une association loi 1901 qui réunit les 32 INSPÉ et l'ENSFEA.